



No de résolution
ou annotation

COMMISSION SCOLAIRE DES GRANDES-SEIGNEURIES

SEPTIÈME SÉANCE DU CONSEIL DES COMMISSAIRES

(2000-2001)

LE 13 FÉVRIER 2001

1.00 RECUEILLEMENT

2.00 PRÉSENCES

À LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DES COMMISSAIRES
DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES GRANDES-SEIGNEURIES
TENUE LE 13 FÉVRIER 2001 À 19 h 45
AU 50, BOULEVARD TASCHEREAU
À LA PRAIRIE

SOUS LA PRÉSIDENTE DE MADAME MICHELINE PATENAUDE-FORTIN
ET À LAQUELLE SONT PRÉSENTS:

MMES CLAUDINE CARON-LAVIGUEUR, HÉLÈNE CORMIER-LANGLAIS,
SOLANGE COUTURE-DUBÉ, DENISE DAOUST-BIGONNESSE,
MARIE-LOUISE GENTRIC-KERNEÏS, MARGOT PAGÉ, SYLVIE
PROVOST-HUOT, ALICE SAVOIE-GIRARD, FRANÇOISE THÉORET,
LINDA ZAGRODNY-CREVIÉ

MM. JACQUES CARON, GABRIEL CARRIÈRE, LUC CHARTIER, YVON
DEROME, ANDRÉ DUGAS, ALBAN SYNNOTT, PIERRE VOCINO

TOUS COMMISSAIRES FORMANT QUORUM

MME CLAUDETTE LABRE-DO, commissaire représentante du comité de parents
(secondaire)

M. JEAN-FRANÇOIS OUELLET, commissaire représentant du comité de
parents (primaire)

MME SUSAN TREMBLAY, directrice générale

MME CAROLE BLOUIN, directrice générale adjointe

M. MAURICE BROSSARD, directeur général adjoint

AINSI QUE:

MME CLAUDE BOIVIN, directrice des Services éducatifs aux jeunes

MM. PIERRE GASTALDY, directeur du Service des ressources matérielles

CLAUDE HÉBERT, directeur du Service des technologies de l'information
et des communications

JULES JOLY, directeur du Service des ressources financières

GÉRARD LACHANCE, directeur du Service du secrétariat général et de
l'information

GILLES PRESSEAU, directeur du Service de l'éducation des adultes et
de la formation professionnelle

3.00 PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

4.00 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

C.C.-0548-02-01

IL EST PROPOSÉ par Monsieur André Dugas, commissaire,

QUE les membres du conseil des commissaires adoptent l'ordre du jour avec la
modification au point 16.00 où on devrait lire exceptionnellement «Transmission
d'information» :

5.00 AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL PRÉCÉDENT



No de résolution
ou annotation

Formules Municipales, Farnham (Québec) No 5614-A-PSG-O (FLA-786)

- 6.00 ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET SECRÉTARIAT GÉNÉRAL
- 6.01 Lecture et approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 16 janvier 2001
- 6.02 Session de formation : l'éthique au quotidien dans ma commission scolaire
- 6.03 École Champlain-Annexe : orientation 2001-2002
- 6.04 Comité d'étude de demande de révision d'une décision : recommandation
- 6.05 L'Accore : autorisation concernant des travaux de toiture considérés comme urgents
- 7.00 SERVICES ÉDUCATIFS AUX JEUNES
- 8.00 SERVICE DE L'ÉDUCATION DES ADULTES ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE
- 9.00 SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES
- 10.00 SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES
- 10.01 Vente d'une partie de terrain de la municipalité de Delson : désignation d'un signataire
- 11.00 SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES
- 11.01 École des Cheminots
- 11.01.01 Transactions relatives au terrain et désignation de signataires
- a) acquisition de terrain de la Ville de Delson
- b) servitude réciproque tripartite
- 11.01.02 Rescision des résolutions # C.C.-0126-12-98 & C.C.-0127-12-98
- 11.02 DEP : installation et entretien de système de sécurité & aménagement des locaux
- 12.00 SERVICE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DES COMMUNICATIONS
- 12.01 Contrat : convention pour la mise en place et l'exploitation du réseau de fibres optiques
- 13.00 SERVICE DE L'INFORMATION
- 14.00 FÉDÉRATION DES COMMISSIONS SCOLAIRES DU QUÉBEC
- 15.00 COMITÉ DE PARENTS
- 15.01 Comité de coopération : consultation des milieux
- 16.00 TRANSMISSION D'INFORMATION
- 17.00 COMMUNICATION DE LA PRÉSIDENTE ET DE LA DIRECTION GÉNÉRALE
- 18.00 DÉPÔT DE DOCUMENTS
- 18.01 Lettre de la présidente d'élection à M. François Legault relativement à la nomination d'un commissaire pour la circonscription # 10
- 18.02 Lettre du directeur général de la FCSQ - perspective de compressions budgétaires dans les réseaux de l'éducation
- 18.03 Lettre du président général de la FCSQ à M. François Legault relative aux compressions budgétaires
- 18.04 Dépôt du compte rendu du comité consultatif de transport en date du 30 janvier 2001



No de résolution
ou annotation

18.05 Revue de presse

19.00 LEVÉE DE LA SÉANCE

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5.00 AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL PRÉCÉDENT

6.00 ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

6.01A LECTURE ET APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 16 JANVIER 2001

- DISPENSE DE LECTURE

C.C.-0549a-02-01

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Alban Synnott, commissaire,

QUE le secrétaire général soit dispensé de faire la lecture du procès-verbal de la séance du 16 janvier 2001.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- APPROBATION

C.C.-0549b-02-01

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Alban Synnott, commissaire,

QUE le procès-verbal de la séance du 16 janvier 2001 soit approuvé tel quel.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6.02 SESSION DE FORMATION : L'ÉTHIQUE AU QUOTIDIEN DANS MA COMMISSION SCOLAIRE

La présidente rappelle la tenue de la session citée en rubrique et invite les commissaires qui désirent s'inscrire à lui remettre leur nom ou au secrétaire général au plus tard le mardi 20 février.

6.03 ÉCOLE CHAMPLAIN-ANNEXE : ORIENTATION 2001-2002

La présidente fait un retour sur la rencontre qui s'est tenue récemment avec les parents en présence de la commissaire du quartier et de la directrice générale; pour sa part, la directrice générale fait le bilan des démarches entreprises avec la Commission scolaire Riverside.

C.C.-0550-02-01

Considérant la résolution C.C.-0532-01-01;

Considérant que le délai de dénonciation de l'entente a été reporté au 28 février 2001;

Considérant la rencontre tenue avec les parents le 24 janvier 2001, en présence de représentants et représentantes de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries;

Considérant la rencontre tenue avec des parents de 4^e année le 31 janvier 2001, en présence de la direction de l'école et des membres du conseil d'établissement;

Considérant que 22 des 25 parents de 4^e année ont procédé à leur réinscription à l'école Champlain - Annexe en 2001-2002;

Considérant les conditions particulières convenues entre les directions générales de la Commission scolaire Riverside et de la Commission scolaire des Grandes-



No de résolution
ou annotation

Formules Municipales, Farnham (Québec) No 5614-A-PSG-O (FLA-786)

Seigneuries, soit une contribution de 5 000 \$ en 2001-2002 pour les coûts de fonctionnement et aucuns frais pour le transport scolaire;

Il est proposé par Madame Denise Daoust-Bigonneuse, commissaire, et résolu

«Que la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries mette fin à l'entente signée le 29 juin 1998 entre la Commission scolaire Riverside et la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries relativement à l'utilisation de l'école Champlain - Annexe, et ce, à compter du 1^{er} juillet 2001;

Que la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries permette au groupe d'élèves actuellement en 4^e année de poursuivre sa scolarité à l'école Champlain - Annexe en 2001-2002, sous réserve des conditions suivantes :

- que ce groupe d'élèves comporte un minimum de 20 élèves à la rentrée scolaire;
- que la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries attribue les ressources d'enseignement (titulaire et spécialistes) et continue d'offrir des services complémentaires en orthopédagogie et en psychologie;
- que la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries verse un montant annuel pour le financement des activités éducatives de base de l'école;
- que la Commission scolaire Riverside confirme officiellement les conditions particulières convenues.

Que la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries :

- procède aux consultations prévues dans la LIP au regard d'une décision du conseil des commissaires quant à la fermeture de l'école Champlain - Annexe, et ce, soit le 1^{er} juillet 2001 ou le 1^{er} juillet 2002, selon la réalisation des conditions énoncées précédemment;
- soumette en mars et avril 2001 à la consultation du comité de parents, la modification du plan triennal de répartition et de destination des immeubles (article 193) et au conseil d'établissement, la révocation de l'acte d'établissement (article 79). »

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

6.04 COMITÉ D'ÉTUDE DE DEMANDE DE RÉVISION

À 20 h 15,

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Alice Savoie-Girard, commissaire,

Que les membres du conseil des commissaires siègent à huis clos.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- Levée du huis-clos

À 20 h 20,

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Luc Chartier, commissaire,

Que le huis clos soit levé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Considérant la prise de connaissance du dossier, l'étude faite par le comité d'étude de demande de révision d'une décision et la recommandation de ce dernier;

Il est proposé par Mme Françoise Théoret, commissaire, de maintenir la décision rendue dans le dossier suivant JONA30098502 à savoir d'expulser l'élève de l'école secondaire de la Magdeleine pour l'année scolaire 2000-2001.

C.C.-0551-02-01

C.C.-0552-02-01

C.C.-0553-02-01



No de résolution
ou annotation

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6.05 L'ACCORE : TRAVAUX DE TOITURE CONSIDÉRÉS COMME URGENTS

Le directeur général adjoint dépose et commente un document portant la cote 6.05 relatif aux travaux de toiture considérés comme urgents; il informe les membres que les travaux ont été autorisés vu l'urgence de la situation.

7.00 SERVICES ÉDUCATIFS AUX JEUNES

8.00 SERVICE DE L'ÉDUCATION DES ADULTES ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

9.00 SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

10.00 SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES

10.01 VENTE D'UNE PARTIE DE TERRAIN DE LA MUNICIPALITÉ DE DELSON - désignation d'un signataire

C.C.-0554-02-01

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Gabriel Carrière, commissaire,

de désigner **monsieur Maurice Brossard**, directeur général adjoint, pour agir comme signataire de ce contrat pour et au nom de la commission scolaire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

11.00 SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES

11.01 ÉCOLE DES CHEMINOTS - Transactions relatives au terrain et désignation de signataires

C.C.-0555-02-01

11.01.01a Acquisition de terrain de la Ville de Delson

Considérant que la construction de l'école des Cheminots à Delson nécessite l'acquisition d'un terrain de 505,2 m² actuellement propriété de la Ville de Delson;

Il est proposé par Monsieur Gabriel Carrière, commissaire,

Que les membres du conseil des commissaires approuvent l'acte de cession afférent déposé en annexe sous la cote 11.01.01a ;

Que Madame Micheline Patenaude-Fortin et Madame Susan Tremblay, respectivement présidente et directrice générale, soient autorisées à signer ledit acte de cession pour et au nom de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C.-0556-02-01

11.01.01b Servitude réciproque tripartite

Considérant la nécessité de prévoir une servitude réciproque tripartite relativement à la construction d'un débarcadère commun pour les autobus;

Il est proposé par Monsieur Luc Chartier, commissaire,



No de résolution
ou annotation

C.C.-0557-02-01

Que les membres du conseil des commissaires approuvent l'acte de servitude afférent, déposé en annexe sous la cote 11.01.01b ;

Que Madame Micheline Patenaude-Fortin et Madame Susan Tremblay, respectivement présidente et directrice générale, soient autorisées à signer ledit acte de servitude pour et au nom de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

11.01.02 Rescision de la résolution C.C.-0126-12-98

Il est proposé par Monsieur Yvon Derome, commissaire, de rescinder la résolution portant le numéro C.C.-0126-12-98 ayant comme objet «Nouvelle école primaire à Delson : acquisition de terrain de la Ville de Delson».

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

11.01.02 Rescision de la résolution C.C.-0127-12-98

Il est proposé par Monsieur Yvon Derome, commissaire, de rescinder la résolution portant le numéro C.C.-0127-12-98 ayant comme objet «Nouvelle école primaire à Delson : servitude réciproque tripartite».

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C.-0558-02-01

11.02 DEP - INSTALLATION ET ENTRETIEN DE SYSTÈME DE SÉCURITÉ & AMÉNAGEMENT DES LOCAUX

Compte tenu de notre obligation de réaménager les lieux et compte tenu de la date d'entrée des élèves;

Nous recommandons :

- . de donner l'aval à ce projet;
- . d'autoriser l'engagement des professionnels requis pour planifier ces travaux;
- . de mandater la Direction générale afin qu'elle fasse une démarche auprès du MEQ afin qu'il révise à la hausse son allocation;
- . d'imputer les dépenses excédentaires au budget d'investissement 2000-2001 ou 2001-2002.

Il est proposé par Monsieur Yvon Derome, commissaire, et résolu de donner suite au projet d'aménagement du Centre de formation Compétence-de-la-Rive-Sud concernant le DEP «Installation et entretien de systèmes de sécurité» tel que présenté par la Direction générale.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

12.00 SERVICE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DES COMMUNICATIONS

12.01 CONTRAT : CONVENTION POUR LA MISE EN PLACE ET L'EXPLOITATION DU RÉSEAU DE FIBRES OPTIQUES

C.C.-0560-02-01

CONSIDÉRANT QUE le 4 avril 2000, le conseil des commissaires a donné, par voie de résolution (C.C.-0329-04-00) l'autorisation de procéder à la réalisation des différentes étapes conduisant à la mise en place d'un réseau privé de fibres optiques non-éclairées;



No de résolution
ou annotation

CONSIDÉRANT QUE lors de l'ouverture des soumissions du mois d'août 2000, la firme Dixon Cable Laying Co. Ltd était la plus basse soumissionnaire conforme;

CONSIDÉRANT QUE les négociations ont permis une entente de principe sur le coût de mise en place et d'entretien pour une période de 20 ans soit 2,5 M \$;

CONSIDÉRANT QUE le contenu de la convention pour la mise en place d'un réseau de fibres optiques non-éclairées est actuellement à l'étude pour fin de validation par les procureurs de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries;

CONSIDÉRANT QU' une convention de partenariat pour l'ajout de nouveaux clients pourrait entraîner une réduction du prix de base du réseau;

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Luc Chartier, commissaire,

de retenir les services de la Firme «Société Réseau Dixon inc.», filiale de Dixon Cable Laying Co. Ltd., à titre de partenaire pour la mise en place du réseau de fibres optiques non-éclairées pour un montant maximal de 2,5 M \$, sous réserve de l'établissement des modalités contractuelles satisfaisantes pour les deux parties et de mandater la direction générale afin de négocier pour la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries lesdites modalités.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

13.00 SERVICE DE L'INFORMATION

14.00 FÉDÉRATION DES COMMISSIONS SCOLAIRES DU QUÉBEC

La présidente du conseil des commissaires rappelle certaines réunions à venir entre autres le colloque de la FCSQ, le PDG sur les compressions budgétaires et le conseil général.

15.00 COMITÉ DE PARENTS

15.01 Comité de coopération : consultation des milieux

Madame Micheline Patenaude-Fortin dépose une lettre du comité de parents signée par le président, lettre relative aux comités qui travaillent sur le dossier du réseau des écoles.

16.00 TRANSMISSION D'INFORMATION

Madame Marie-Louise Gentric-Kerneis, commissaire, fait un retour sur la rencontre du comité du tournoi de golf; elle rappelle le mandat du comité et demande au conseil son aval pour reconduire une telle activité pour l'année 2001. Le conseil des commissaires confie audit comité l'organisation de cette activité.

17.00 COMMUNICATIONS DE LA PRÉSIDENTE ET DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

La présidente rappelle la tenue de la semaine de la francophonie qui se déroulera du 11 au 25 mars prochain; la directrice générale fait un retour sur le chauffage à l'école Saint-Viateur ainsi que sur une lettre reçue du directeur régional de la Montérégie, lettre déposée aux membres du conseil des commissaires.



No de résolution
ou annotation

18.00 DÉPÔT DE DOCUMENTS

18.01 Lettre de la présidente d'élection à M. François Legault relativement à la nomination d'un commissaire pour la circonscription # 10

18.02 Lettre du directeur général de la FCSQ - perspective de compressions budgétaires dans les réseaux de l'éducation

18.03 Lettre du président général de la FCSQ à M. François Legault relative aux compressions budgétaires

18.04 Dépôt du compte rendu du comité consultatif de transport en date du 30 janvier 2001

18.05 Revue de presse

19.00 LEVÉE DE LA SÉANCE

C.C.-0561-02-01

À 21 h 22,

IL EST PROPOSÉ par Madame Alice Savoie-Girard, commissaire,

QUE la séance ordinaire du conseil des commissaires tenue le 13 février 2001 soit et est levée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Présidente de la séance

Secrétaire général